
Documents sauvegardés

Mardi 11 octobre 2022 à 22 h 24

1 document

Par Bienvenue sur Europresse UBO

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Monde (site web)	10 octobre 2022 « Le futur de la recherche polaire en Antarctique est mis en danger par le projet de la loi de finances pour 2023 » ... Bien que la recherche polaire s'avère cruciale pour l'avenir de la planète, les budgets qui lui sont consacrés demeurent drastiquement insuffisants, s'inquiètent, dans une tribune au « Monde », des scientifiques ...	3
---------------------	---	----------

Le Monde

© 2022 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 11 octobre 2022 à UNIVERSITE-BRETAGNE-OCCIDENTALE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20221010-LMF-6145193_3232

Nom de la source

Le Monde (site web)

Lundi 10 octobre 2022

Type de source

Presse • Presse Web

Le Monde (site web) • 1122 mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

« Le futur de la recherche polaire en Antarctique est mis en danger par le projet de la loi de finances pour 2023 »

Collectif

Bien que la recherche polaire s'avère cruciale pour l'avenir de la planète, les budgets qui lui sont consacrés demeurent drastiquement insuffisants, s'inquiètent, dans une tribune au « Monde », des scientifiques, parmi lesquels Valérie Masson-Delmotte, Edouard Bard et Jean Jouzel.

Le projet de la loi de finances pour 2023 indique que la subvention versée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) à l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV) pour 2023 serait reconduite à l'identique par rapport à celle de 2022, qui était déjà insuffisante. Compte tenu de l'augmentation des coûts logistiques, un tel budget menace l'existence des stations polaires, pourtant essentielles pour la recherche polaire française et internationale.

La recherche polaire joue un rôle majeur pour les sciences du climat, de l'environnement, de la biodiversité et les sciences humaines et sociales. Aux pôles, les processus climatiques sont cruciaux. Ils mettent en jeu les interactions entre l'atmosphère, l'océan, la banquise et les calottes de glace. Les informations paléoclimatiques, le progrès des observations, la compréhension des processus

polaires (qui ne sont pas encore entièrement intégrés dans les modèles de climat) sont essentiels pour réduire les incertitudes sur les projections d'évolutions futures.

Les récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) soulignent que l'océan Austral, en captant environ 70 % de l'accumulation de chaleur dans le système climatique due à l'influence humaine sur le climat, joue un rôle majeur dans le bilan d'énergie de la Terre. Ainsi, le puits naturel océanique de carbone et son évolution future sont en grande partie dépendants de la circulation océanique de l'océan Austral ; le devenir de la glace de mer antarctique reste incertain ; la possibilité d'instabilité de l'écoulement de la calotte antarctique est la principale source d'incertitude sur l'évolution de la montée du niveau de la mer dans les décennies et siècles à venir.

La France en première ligne dans le monde polaire

Récemment, la France a apporté des contributions considérables à l'Atlas biogéographique de l'océan Austral, révélant l'importance insoupçonnée de la biodiversité polaire, dont plus de 9 000 espèces antarctiques. Le potentiel génétique de la biodiversité polaire, notamment celle des grands fonds, reste mal connu. La question de l'adaptabilité de ces espèces à un environnement changeant demeure posée, qu'il s'agisse de l'évolution rapide du climat, des perturbations anthropiques, ou de l'introduction d'espèces invasives et de polluants, au sein desquels le plastique représente une grave menace.

La contribution de la France aux sciences polaires est de tout premier plan dans un grand nombre de disciplines : écologie, écophysiologie, biomédecine, astrophysique, géophysique, météorolo-

gie, océanographie, paléoclimatologie, glaciologie, télédétection, sciences humaines et sociales...

Ce rayonnement repose sur les missions et infrastructures polaires, qui permettent de suivre l'évolution de la biodiversité, l'état des glaciers et des calottes de glace, d'obtenir des échantillons uniques (carottes de glace), de disposer de conditions d'études loin des perturbations humaines (astrophysique, géophysique) ou de conditions de vie qui s'apparentent à celles que les astronautes pourraient expérimenter dans leurs capsules ou sur des bases martiennes (biomédecine, anthropologie).

Une détérioration critique des stations de recherche

La France possède trois stations scientifiques sur les îles subantarctiques (Crozet, Kerguelen, Amsterdam et Saint Paul), trois en Antarctique (Dumont-d'Urville, Robert-Guillard et la station franco-italienne Concordia au centre du continent), et deux au Svalbard (l'Awipev, partagée avec l'institut polaire allemand, et la station Jean-Corbel). Sur toutes, la recherche scientifique est mise en œuvre par l'Institut polaire français.

Au cours des dernières années, les investissements polaires de la France sont restés faibles en comparaison des autres nations. Cela a entraîné une détérioration critique des stations de recherche à cause de l'absence d'investissements de rénovation depuis leur construction. Ces stations ne respectent désormais ni les normes de sécurité ni les normes environnementales imposées par le traité sur l'Antarctique.

Faute d'investissement, leur faible efficacité énergétique est associée à une empreinte carbone élevée, et rend leurs

coûts de fonctionnement vulnérables aux prix des hydrocarbures. En 2022, en raison de la désorganisation du transport maritime, ainsi que de l'augmentation des coûts des carburants et des transports maritimes et aériens, les dépenses de l'Institut polaire français explosent, au point de mettre en danger les rotations du personnel et le ravitaillement dès janvier 2023.

Urgent de réinvestir dans les infrastructures polaires

Le maintien de la station Concordia est en question. Si cette station venait à être fermée, le processus serait irréversible car cette station n'est pas conçue pour être inoccupée l'hiver. La France perdrait alors sa seule station permanente à l'intérieur de l'Antarctique, atout stratégique pour le soutien à la recherche nationale et aux collaborations internationales en milieu polaire.

En effet, il n'existe que trois stations permanentes à l'intérieur de l'Antarctique (la station franco-italienne Concordia, la station Amundsen-Scott au pôle Sud pour les Etats-Unis et la station russe Vostok). De nombreux projets de recherche reposent sur la pérennité de la station Concordia. Elle est ainsi essentielle pour le projet européen Beyond Epica, dont l'objectif est de forer et d'étudier des carottes de glace permettant de caractériser 1,5 million d'années d'histoire du climat et de la concentration en gaz à effet de serre atmosphérique. Le traité sur l'Antarctique (1959) insiste sur l'intérêt de telles coopérations internationales en matière de recherche scientifique.

Si l'Institut polaire français n'est plus en mesure de prendre en charge de nouvelles campagnes, des postes-clés d'ob-

servations du climat, de l'évolution de la calotte antarctique et de la biodiversité mondiale sont menacés. Si la France veut rester présente en Antarctique et tenir son rang en matière de recherche scientifique, il est impératif et urgent de réinvestir dans les infrastructures et la logistique polaires.

Les premiers signataires de la tribune : Edouard Bard, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences ; Anny Cazenave, géophysicienne, membre de l'Académie des sciences ; Marie-Lise Chanin, physicienne, membre de l'Académie des sciences ; Jérôme Chappellaz, directeur de recherche au CNRS et ancien directeur de l'Institut polaire français (IPEV) ; Anne Choquet, présidente du Comité national français des recherches arctiques et antarctiques ; François Forget, planétologue, membre de l'Académie des sciences ; Jean Jouzel, climatologue, membre de l'Académie des sciences ; Amaëlle Landais, climatologue ; Yvon Le Maho, écophysiologiste, membre de l'Académie des sciences ; Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe de travail 1 du GIEC ; Jean-Baptiste Sallée, océanographe et climatologue... Liste complète des signataires à consulter ici

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/10/le-futur-de-la-recherche-polai-re-en-antarctique-est-mis-en-danger-pour-le-projet-de-la-loi-de-finances-pour-2023_6145193_3232.html